

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 17 juin 2015

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue en la salle du conseil des maires, le 17 juin 2015 à 20 h. Sont présents :

M. Gaétan Bégin	Saint-Évariste-de-Forsyth
Mme Céline Bilodeau	Saint-Hilaire-de-Dorset
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
Mme Christine Caron	Saint-Simon-les-Mines
Mme Carmelle Carrier	Saint-Benoît-Labre
Absent	La Guadeloupe
M. Jean-Guy De Blois	Saint-René
M. Éric Lachance	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Gaston Létourneau	Saint-Théophile
M. Claude Morin	Saint-Georges
M. Jean-Marc Paquet	Saint-Martin
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. Jean-Guy Plante	Saint-Philibert
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Normand Roy	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Michel Paquet	Lac-Poulin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Bégin, préfet et maire de Notre-Dame-des-Pins. Monsieur Éric Paquet, directeur général, agit à titre de secrétaire de la rencontre.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Pierre Bégin, procède officiellement à l'ouverture de la séance.

2015-06-103

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Gaston Létourneau, appuyé par madame Christine Caron et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 20 mai 2015;
 - 3.2. Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 10 juin 2015;
 - 3.3. Création d'un fonds réservé – Service de génie municipal;
 - 3.4. Création d'un fonds « Politique culturelle » et ouverture de postes budgétaires – Plan d'action et fonds culturel;
 - 3.5. Motion de remerciements – Bourg du Dragon;
 - 3.6. Nomination au comité de sécurité publique;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 17 juin 2015

- 3.7. Développement culturel – Offre de services;
- 3.8. Appel d’offres – Auscultation des chaussées;
4. Dossiers régionaux :
 - 4.1. Politique nationale de la ruralité – Adoption de projets;
 - 4.2. Développement économique local – Suivi;
 - 4.3. Pacte fiscal – Appui à la Fédération québécoise des municipalités;
 - 4.4. Plan de gestion des matières résiduelles – Nominations au comité de consultation;
 - 4.5. Entente de développement culturel 2015-2016;
 - 4.6. Maison de la famille Beauce-Etchemins – Demande d’aide financière;
 - 4.7. Table des élus de la Chaudière-Appalaches;
 - 4.8. Formation comité UPA/MRC;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1. Certificats de conformité (s’il y a lieu) :
 - Règlement 465-2015;
 - 5.2. Fonctionnaires désignés à la gestion des cours d’eau :
 - Notre-Dame-des-Pins;
 - Saint-Simon-les-Mines;
 - Saint-René;
 - Saint-Gédéon-de-Beauce;
6. Correspondance;
7. Rapport des comités;
8. Dépôt de documents :
 - 8.1. États financiers mensuels;
 - 8.2. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités;
 - 8.3. Programme Solidarité et inclusions sociale Chaudière-Appalaches (SISCA) – Résumé des actions et des résultats obtenus;
 - 8.4. Regroupement des offices d’habitation du Québec;
9. Divers :
 - 9.1. Séance du conseil du mois d’août – Rappel;
 - 9.2. Motion de remerciements;
 - 9.3. Aéroport international Jean-Lesage de Québec – Appui au projet de centre de dédouanement;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

2015-06-104

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 20 MAI 2015**

Il est proposé par monsieur Normand Roy, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l’unanimité, d’accepter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 20 mai 2015 tel que rédigé par le directeur général.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 10
JUN 2015**

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité administratif du 10 juin 2015 à titre d’information.

2015-06-105

CRÉATION D'UN FONDS AFFECTÉ – SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL

Attendu le scénario de création d'un fonds affecté dédié au génie municipal déposé aux maires;

Attendu que ce scénario prévoit une affectation de 72 659 \$ provenant des surplus libres de la partie 1 du budget;

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement, de créer un fonds affecté « génie municipal » et d'y affecter la somme de 72 659 \$ provenant du surplus libre de la partie 1 du budget.

2015-06-106

CRÉATION D'UN FONDS « POLITIQUE CULTURELLE » ET OUVERTURE DE POSTES BUDGÉTAIRES – PLAN D'ACTION ET FONDS CULTUREL

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan a adopté une politique culturelle et un plan d'action en lien avec celle-ci;

Attendu que pour financer ce plan d'action, la MRC de Beauce-Sartigan et le ministère la Culture et des Communications ont entériné une entente de développement culturel;

Attendu qu'à des fins administratives, il est souhaitable que les sommes prévues pour financer le plan d'action soient versées dans un fonds culturel;

Attendu que pour assurer un suivi budgétaire adéquat, des postes de dépenses relatifs au plan d'action doivent être créés;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Normand Roy et résolu unanimement :

- D'autoriser la création d'un fonds culturel à même les sommes prévues dans le cadre de l'adoption du plan d'action de la politique culturelle;
- De créer les postes budgétaires relatifs aux dépenses de ce plan d'action;
- D'autoriser l'affectation des sommes nécessaires au paiement des frais relatifs au plan d'action de la politique culturelle.

2015-06-107

MOTION DE REMERCIEMENTS – BOURG DU DRAGON

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu unanimement, qu'une motion de remerciements soit adressée au comité du Bourg du Dragon pour son appui financier de l'ordre de 5 000 \$ visant à financer le fonds culturel de la MRC de Beauce-Sartigan.

2015-06-108

NOMINATION AU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Attendu que le conseil prend acte de la démission de M. Rosaire Coulombe au siège numéro 1 du comité de sécurité publique;

Attendu que le conseil accepte la démission de ce dernier;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par madame Christine Caron et résolu unanimement, que monsieur Pierre Bégin soit nommé au siège numéro 1 du comité de sécurité publique et ce, jusqu'à la tenue des prochaines élections qui auront lieu en novembre prochain.

2015-06-109

DÉVELOPPEMENT CULTUREL – OFFRE DE SERVICES

Attendu que dans le cadre du plan d'action de la Politique culturelle, est prévu le projet « inventaire du patrimoine immatériel portant sur le savoir-faire du patenteux, très fortement lié à l'identité culturelle de la Beauce et sa mise en valeur »;

Attendu qu'une offre de services relative à la réalisation de ce projet a été déposée;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par madame Carmelle Carrier et résolu unanimement :

- De confier le mandant du projet mentionné dans le préambule de la présente résolution à la firme Maelström créatif inc.;
- De confirmer que ce projet sera réalisé en trois phases pour une somme globale de 21 650 \$;
- Que les frais relatifs à cette étude soient défrayés à même le fonds affecté à la Politique culturelle.

2015-06-110

APPEL D'OFFRES – AUSCULTATION DES CHAUSSÉES

Attendu que dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), le Service de génie municipal doit procéder à l'auscultation des chaussées;

Attendu que le Service de génie municipal prépare, de plus, des plans d'intervention dans les municipalités de Notre-Dame-des-Pins, Saint-Martin et Saint-Éphrem-de-Beauce à l'intérieur desquels une auscultation de la chaussée doit être effectuée;

Attendu que ces travaux sont estimés à 75 000 \$;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu unanimement :

- D'autoriser le lancement d'un appel d'offres visant l'auscultation des chaussées pour les besoins identifiés dans le préambule de la présente résolution;
- De nommer M. Dominic Lachance, directeur du Service de génie municipal, comme personne habile à répondre aux questions relatives à celui-ci;
- D'autoriser le comité administratif à prendre acte des résultats de cet appel d'offres et d'autoriser l'exécution du mandat s'il y a lieu.

2015-06-111

POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ – PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC – MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse quant au respect des objectifs du plan de travail de la Politique nationale de la ruralité de la MRC;

Attendu la recommandation écrite détaillée du comité de la ruralité déposée et commentée à ce conseil;

Il est proposé par monsieur Normand Roy, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement, d'entériner la recommandation du comité de la ruralité et d'accepter ce projet, pour une aide financière maximale de 17 116,96 \$ payable selon les modalités du protocole d'entente à intervenir suite à l'adoption de la présente résolution.

2015-06-112

POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ – RÉORIENTATION DE LA VOCATION DES SALLES COMMUNAUTAIRES – MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉOPHILE

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse quant au respect des objectifs du plan de travail de la Politique nationale de la ruralité de la MRC;

Attendu la recommandation écrite détaillée du comité de la ruralité déposée et commentée à ce conseil;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement, d'entériner la recommandation du comité de la ruralité et d'accepter ce projet, pour une aide financière maximale de 13 322 \$ payable selon les modalités du protocole d'entente à intervenir suite à l'adoption de la présente résolution.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL - SUIVI

Le directeur général dresse un portrait du Fonds local de solidarité (FLS), du Fonds local d'investissement (FLS) et du mandat de gestion de ceux-ci confié par la Loi aux MRC.

Les maires sont de plus avisés que dans le cadre des négociations du pacte fiscal, il est recommandé de préparer des projets ruraux par l'entremise de la Politique nationale de la ruralité, le tout en fonction du partage prévu pour les années 2014-2015, et de déposer ces projets afin qu'ils puissent être réalisés, au plus tard, au printemps 2016.

2015-06-113

PACTE FISCAL – APPUI À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Considérant que le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

Considérant que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

Considérant que nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

Considérant que 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

Considérant que quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

Considérant que l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

Considérant que les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

Considérant qu'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Gaétan Bégin et résolu unanimement :

D'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

De demander à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

Que copie de la présente résolution soit transmise à :

- M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec;
- M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Mme Dominique Vien, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches;
- M. Robert Dutil, député de Beauce-Sud.

2015-06-114

**PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES –
NOMINATION AU COMITÉ DE CONSULTATION**

Attendu que dans le cadre du processus de révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), doit être créé un comité de consultation chargé de recevoir les commentaires des citoyens lors des assemblées publiques;

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité de consultation du plan de gestion des matières résiduelles :

- M. Pierre Bégin, préfet
- M. Jean-Marc Paquet, préfet suppléant
- Mme Carmelle Carrier, mairesse
- M. Jean-Guy Plante, maire
- M. Carol Morin, Comptoir régional de Beauce
- M. Bertrand Boutin, UPA
- M. Guy Lessard, CRÉCA
- M. Roger Turcotte, RICBS
- M. Gilles Pedneault, RICBS
- M. Éric Paquet, MRC

2015-06-115

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2015-2016

Attendu que suite à l'adoption d'une politique culturelle régionale, le conseil des maires de la MRC de Beauce-Sartigan souhaite la mise en place d'une entente de développement culturel afin de mettre en action cette politique;

Attendu que les élus de Beauce-Sartigan ont pris connaissance du projet de plan d'action bonifié et qu'ils s'en estiment satisfaits;

Attendu que le financement de ce plan d'action, pour les années 2015-2016, est estimé à 70 000 \$;

Attendu que pour financer les actions de la future entente de développement culturel, 25 000 \$ seront réservés pour les années 2015-2016 par la MRC;

Attendu le souhait des élus de voir la ministre de la Culture et des Communications y injecter la même somme;

Attendu que le Conseil économique de Beauce participe à cette entente tripartite en y injectant 10 000 \$;

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan a sollicité des partenaires du milieu à la hauteur de 10 000 \$ pour le financement de l'entente projetée;

Il est proposé par madame Céline Bilodeau, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement :

- D'adopter le plan d'action tripartite estimé à 70 000 \$ déposé dans le cadre de l'entente culturelle;
- Solliciter une somme de 25 000 \$ auprès du ministère de la Culture et des Communications pour financer cette entente tripartite;
- Autoriser le préfet, monsieur Pierre Bégin, et le directeur général, monsieur Éric Paquet, à signer tous les documents requis afin de donner suite à la présente résolution.

2015-06-116

MAISON DE LA FAMILLE BEAUCE-ETCHEMINS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que la Maison de la Famille Beauce-Etchemins souhaite relocaliser ses activités afin de mieux répondre aux besoins des familles de notre région;

Attendu que cette organisation sollicite un appui financier afin de réaliser ce projet;

Attendu que les élus souhaitent supporter ce projet;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Jean-Marc Paquet et résolu unanimement qu'une somme de 50 000 \$, provenant du surplus libre accumulé de la partie 3 du budget, soit versée à la Maison de la Famille de Beauce-Etchemins aux fins de son projet de relocalisation.

2015-06-117

TABLE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Attendu que le présent conseil a pris connaissance du projet de création de table des élus de la Chaudière-Appalaches;

Attendu que le conseil croit nécessaire le maintien d'une organisation régionale et qu'à cet effet, la Conférence des préfets sous sa forme actuelle, convient.

Attendu que les élus de Beauce-Sartigan estiment prématurée la mise en place d'une structure administrative alors que les mandats à réaliser ne sont pas clairement définis;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement de rejeter le projet de table des élus de la Chaudière-Appalaches, tel que présenté.

2015-06-118

FORMATION COMITÉ UPA/MRC

Attendu que suite à une rencontre entre les représentants de l'Union des producteurs agricoles de la Beauce (UPA), de la MRC et de la députation provinciale, il a été convenu de créer un comité de consultation UPA/MRC afin de favoriser le dialogue entre ces organisations aux prises avec des problématiques communes ou complémentaires;

Il est proposé par monsieur Normand Roy, appuyé par monsieur Gaétan Bégin et résolu unanimement de désigner les personnes suivantes pour siéger au sein du comité UPA/MRC :

- M. Pierre Bégin, préfet;
- M. Jean-Marc Paquet, préfet suppléant;
- M. Yvon Paquet, maire.

2015-06-119

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**RÈGLEMENT 465-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 373-2007
RELATIF AU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LA
GUADELOUPE AFIN DE MODIFIER CERTAINES AFFECTATIONS**

Considérant que ce règlement a pour effet de modifier le plan d'affectation du sol de la façon suivante :

- Agrandir une affectation commerciale à même une partie d'une affectation résidentielle;
- Agrandir deux affectations industrielles à même des affectations commerciales;

Considérant que la modification ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence, il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 465-2015 de la municipalité de La Guadeloupe.

2015-06-120

**NOMINATION DES FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS À LA GESTION
DES COURS D'EAU**

Il est proposé par monsieur Gaston Létourneau, appuyé par monsieur Jean-Marc Paquet et résolu unanimement, d'accepter la nomination des personnes suivantes pour l'application des responsabilités liées à la Politique de gestion des cours d'eau et au Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Beauce-Sartigan :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| - M. Hugues Poulin | Notre-Dame-des-Pins |
| - M. Raymond Poulin | Saint-Simon-les-Mines |
| - M. Michel Gilbert | Saint-René |
| - M. Pierre Aubé | Saint-Gédéon-de-Beauce |

CORRESPONDANCE

Suite au dépôt du bordereau de correspondance, aucune résolution ne découle de celui-ci.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels du mois de mai;
- Congrès de la Fédération québécoise des municipalités;
- Programme Solidarité et inclusion sociale Chaudière-Appalaches (SISCA) – Résumé des actions et des résultats obtenus;
- Regroupement des offices d'habitation du Québec.

De ce dernier document a découlé la prochaine résolution :

2015-06-121

OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION – PROPOSITION DE REGROUPEMENT

Attendu la volonté du gouvernement du Québec d'entreprendre une démarche devant conduire à une réduction du nombre d'offices municipaux d'habitation (OMH);

Attendu que l'OMH de Saint-Georges, qui agit à titre de centre de services, a déposé une proposition pour maintenir les services au sein de la structure existante, soit auprès du centre de services;

Attendu que le centre de services dessert déjà les territoires de trois MRC soit celles de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et Les Etchemins;

Attendu que les élus souhaitent appuyer la proposition présentée par l'OMH de Saint-Georges;

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par monsieur Claude Morin et résolu majoritairement, d'appuyer la proposition de l'Office municipal d'habitation de Saint-Georges tel que présentée.

Monsieur Jean-Marc Paquet inscrit sa dissidence sur ce sujet.

SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS D'AOÛT – RAPPEL

Un rappel est fait aux élus par le directeur général concernant la prochaine séance du conseil des maires qui se tiendra, contrairement à ce qu'initialement prévu au calendrier, le 2^e mercredi d'août, soit le 12 août à 20 h.

2015-06-122

MOTION DE REMERCIEMENTS

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu unanimement, que le conseil des maires transmette à madame Huguette Plante, mairesse de La Guadeloupe depuis 2006, ses plus sincères remerciements pour le travail effectué et son implication fort appréciée au sein de notre MRC durant toutes ces années.

2015-06-123

**AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE DE QUÉBEC –
APPUI AU PROJET DE CENTRE DE DÉDOUANEMENT**

Attendu que l'aéroport international Jean-Lesage de Québec souhaite mettre en place un centre de dédouanement américain à Québec afin, entre autres, de réduire le nombre de correspondances pour les passagers à destination des États-Unis et simplifier le processus d'arrivée dans les aéroports américains;

Attendu que l'obtention d'un tel centre permettrait des retombées économiques substantielles;

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement, d'appuyer la démarche entreprise par l'aéroport international Jean-Lesage de Québec visant la mise en place d'un centre de dédouanement américain à Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des élus ou du public n'est adressée au président de l'assemblée.

2015-06-124

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 21 h 40.

Pierre Bégin, préfet

Éric Paquet, directeur général